



L'innovation au service des acteurs économiques depuis 100 ans !

Reconnu « Cabinet d'avocats innovant de 2021 » par les acteurs économiques et institutionnels de la Région, FIDAL évolue avec une nouvelle gouvernance. La nomination de Marc Roirand en 2021 en tant que Directeur Régional aux côtés de Marie du Gardin et avec l'appui d'une équipe de Directeurs Associés, impulse aujourd'hui de nouvelles ambitions de développement pour les cinq implantations en Rhône-Alpes.

Face à la complexité des besoins exprimés par ses clients, la large palette d'interventions tant en conseil qu'en contentieux de FIDAL n'est plus à démontrer. Plus qu'une règle, la spécialisation représente le socle fondateur de l'organisation du cabinet. FIDAL Rhône Alpes met ainsi à profit en local des compétences rares et déploie de nombreuses expertises sectorielles (agro-alimentaire, santé, chimie, aéronautique, logistique, énergie, de la montagne...) en France comme à l'international.

8 départements
16 expertises
150 personnes
90 avocats et juristes

En proposant des solutions sur mesure et globales, FIDAL s'engage aux côtés de ses clients pour répondre à chaque besoin de manière efficace et dans la durée, dans une logique de partenariat.

Avec 8 départements (fiscal, concurrence/distribution/PI-TI, sociétés/M&A, règlement des contentieux, social, public, patrimoine, environnement), les avocats maîtrisent de nombreux domaines d'expertises, notamment la prévention des difficultés des entreprises, la gestion stratégique des filières et réseaux de distribution (omnicanalité, réseaux de franchises, Loi Egalim 2, supply-chain...), la stratégie juridique et fiscale des entreprises et leurs dirigeants (restructurations, prix de transfert, TVA, facturation électronique, gestion fiscale des données, mobilité internationale des salariés et dirigeants, gouvernance et transmission ...), l'assistance en matière de compliance et d'éthique (Loi Sapin, RGPD, environnement)...

En région Rhône Alpes, FIDAL favorise au quotidien l'épanouissement de tous : aménagement des zones de travail, parité, programmes de formation, convivialité interne, RSE ...



©Olivier Ramonteu

Marc Roirand
 Directeur Régional FIDAL

Après un début de carrière au sein d'un cabinet anglo-saxon, Marc rejoint FIDAL en 2005 en tant qu'avocat fiscaliste. Nommé Directeur associé en 2008 pour accompagner des entreprises nationales et internationales dans le déploiement de leur stratégie fiscale, ainsi que de nombreux dirigeants pour l'organisation de leur gouvernance et pour la transmission des entreprises familiales, il devient membre du Conseil de surveillance du Cabinet entre 2015 et 2021.

Marie Du Gardin
 Directeur Régional adjointe FIDAL

Après une expérience dans des groupes et des cabinets internationaux, Marie a rejoint Fidal en 1996 avant d'être nommée Directrice Régionale en 2013. Elle intervient devant l'Autorité de la Concurrence, les instances d'arbitrage et les juridictions civiles et commerciales pour l'optimisation juridique des pratiques de négociation, d'achat et de distribution.

« Cette politique managériale et du service clients justifie pleinement la confiance accordée à FIDAL par ses talents et clients : son empreinte depuis 100 ans ! »

Premier cabinet d'avocats d'affaires indépendant français, FIDAL développe au quotidien une pratique responsable du métier d'avocats, plaçant l'Humain au cœur de sa stratégie.

Conscient que cette richesse repose sur les femmes et les hommes qui le composent, le cabinet est attentif au bien-être, à la formation et à l'évolution des carrières de ses équipes.